



CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance publique du 28 mai 2020

L'an deux mille vingt, le 28 mai à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Redon proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis à la salle Catherine Destivelle du Complexe Sportif Joseph Ricordel, conformément à l'article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020, sur la convocation qui leur a été adressée par voie dématérialisée le 20 mai 2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés et affichés à la porte de la Mairie le 20 mai 2020.

Nombre de membres dont le Conseil doit-être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 28

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur Duchêne, Maire sortant, qui a donné lecture des résultats des procès-verbaux de l'élection du 15 mars 2020 et a déclaré installer les 29 conseillers municipaux. Le conseil a choisi ensuite pour secrétaire Monsieur Valentin Perré.

Conseillers présents :

Madame Penot, Monsieur Le Coz, Madame Fouchet, Monsieur Droguet, Madame Denigot, Monsieur Remande, Madame Hurtel, Monsieur Quélard, Madame Torlay, Monsieur Carpentier, Madame Lanson, Monsieur Guillaume, Madame Ruiz, Monsieur Croguennec, Mesdames Abi Fadel et Massicot, Monsieur Jouan, Madame Cadoret, Monsieur Lefebvre, Madame Aligand, Messieurs Perré et L'Haridon, Madame Jacot, Monsieur Maréchal, Madame Évain, Monsieur Lugué, Madame Vadureau.

Absent excusé ayant donné mandat de vote :

Monsieur Pichon, pouvoir donné à Madame Lanson.

Secrétaire de séance : Monsieur Valentin Perré.

Ordre du Jour

1. Élection du Maire.
2. Détermination du nombre d'Adjoints au Maire.
3. Élection des Adjoints.
4. Charte de l'élu local.

DÉLIBÉRATION N°2020-020 - ÉLECTION DU MAIRE

Monsieur Le Coz, Président de séance, le plus âgé des membres du conseil, après avoir donné lecture des articles du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'élection du Maire, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par l'article L. 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. Chaque conseiller municipal a déposé son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne prévue à cet effet.

Candidats : Messieurs Duchêne et L'Haridon

Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant :

Nombre de conseillers présents ou représentés : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Résultat :

- Pascal Duchêne : 23 voix

- Loïc L'Haridon : 6 voix

Monsieur Duchêne, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Allocution de Monsieur Duchêne :

"Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers collègues, chers amis,

Je vous remercie de la confiance que vous me donnez et que vous me renouvez et, à travers vous, je remercie les redonnais. Je mesure une nouvelle fois, aujourd'hui, je sens au plus profond de moi, la responsabilité qui est la mienne. Je m'efforcerai d'être, encore, à la hauteur de cette confiance, à la lumière de ce qu'en disait le philosophe Louis Lavelle : "Nous n'avons point d'autre appui que la confiance d'autrui et par conséquent il faut toujours en devenir digne".

Durant ce nouveau mandat, je m'engage à diriger une équipe à l'écoute et au service des redonnais. Cette équipe rassemble des femmes et des hommes de sensibilités différentes qui ont décidé de s'engager pour servir et faire grandir notre Ville. C'est une équipe compétente, enthousiaste, résolue à servir le bien commun et l'intérêt général. Cette équipe s'est fédérée autour d'un projet ambitieux pour Redon, pour mieux accompagner ses transformations et son développement, pour renforcer son attractivité. Elle est déterminée à le mener à bien. Détermination d'autant plus nécessaire que les enjeux sont importants pour le développement de notre Ville : enjeu économique de l'emploi, enjeu social de la solidarité, de l'éducation et de la santé, enjeu environnemental de la préservation de la nature et de la biodiversité, enjeu de l'urbanisation, du logement et de l'habitat.

Les projets que nous portons et que nous porterons et que nous mènerons à bien s'inscrivent résolument dans ces différents enjeux, ils en constituent les réponses concrètes, matérielles et physiques. Il en est ainsi du Projet Confluences 2030, vaste et ambitieux projet d'aménagement du quartier du Port, qui représente un levier majeur pour renforcer l'image de notre Ville et son identité, pour conforter son attractivité et son développement.

Il en est ainsi également des projets d'aménagement des quartiers de Bellevue et du Châtel-Haut-Pâtis, du quartier de la Gare tout autant, et notamment de la zone dite Stef qui accueillera demain à la fois logement et activité économique.

Je n'oublie évidemment pas, dans cet inventaire qui ne prétend aucunement à l'exhaustivité, le projet de construction d'un nouvel hôpital, porté par la direction de l'établissement et par les élus du territoire, et validé par l'Agence Régionale de Santé. Avec l'ensemble des partenaires, nous accompagnerons l'hôpital dans la concrétisation de ce projet, nous y déploierons toute notre énergie.

Avec Redon Agglomération, nous œuvrerons pour renforcer le dynamisme de notre Ville, notamment en travaillant à réunir les conditions pour que les entreprises puissent se développer et se créer, ce qui exige la consolidation de nos partenariats avec l'Etat, les régions, les départements, les chambres consulaires. Nous soutiendrons le dynamisme associatif, culturel et sportif, véritable force de notre Ville, et nous poursuivrons la politique responsable que nous avons engagée en matière d'environnement. Je n'ignore pas les contraintes et les difficultés que nous rencontrerons pour mener à bien notre action, mais j'ai confiance dans notre volonté de tout faire pour qu'elle aboutisse. J'ai confiance en l'avenir de notre Ville parce que je la sais forte de sa richesse humaine. Avec vous, avec l'ensemble des conseillers municipaux de la Majorité et de la Minorité, je veux continuer à faire de Redon une ville à la fois douce à vivre, fraternelle et dynamique. Je vous remercie de votre attention."

Allocution de Monsieur L'Haridon :

"Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, chers citoyens, Nous sommes heureux de nous retrouver aujourd'hui pour le conseil municipal d'installation de la nouvelle mandature qui s'ouvre en public et nous remercions les agents de la Mairie qui ont rendu cette réunion, dans le complexe Joseph Ricordel, possible. Nous sortons doucement d'une période très particulière qui nous a été imposée en réponse à la crise sanitaire liée au COVID-19. Chacun de nous a vécu une période de confinement, qui a laissé des traces et qui a montré les limites de notre système économique. Nous félicitons et remercions chaleureusement tous ceux qui ont été en première ligne au cours de cette crise, les soignants mais aussi bien sûr les agents techniques de la Ville, de l'agglomération, les caissières, les boulangers, etc. Il nous semblerait intéressant de sortir de cette crise par le haut en nous demandant collectivement ce que nous devons retenir de ce moment suspendu pour transformer notre modèle et aller vers une réelle transition écologique, sociale et économique. C'est le sens du programme que nous avons proposé aux redonnais pendant la campagne des municipales. Faire davantage participer chacun à la décision et s'inscrire dans un mouvement de résilience de notre territoire.

Nous voulons que Redon soit une Ville plus écologique, plus démocratique, plus solidaire, qu'elle prenne davantage sa place entre Rennes, Nantes, Saint-Nazaire, Vannes. Nous souhaitons développer ensemble un modèle de gouvernance fondé sur la coopération, la participation du plus grand nombre aux décisions au travers des commissions et des comités extra municipaux. Nous nous référons au pacte pour la transition qui propose des mesures pragmatiques à appliquer au niveau local, pour sensibiliser à la transition et à intégrer dans toutes nos décisions des impacts à long terme et l'urgence climatique et sociale et en adoptant des critères environnementaux et sociaux dans le choix des politiques publiques. Nous voulons ainsi porter des schémas ambitieux de mobilité en mettant en avant les transports en commun et les mobilités douces. Nous voulons soutenir un développement économique, local, respectueux de l'environnement et des personnes et que chaque citoyen soit associé à l'évolution de notre territoire en animant une politique culturelle réinventée collectivement et en soutenant un plus grand partage, une diversité des activités culturelles, sportives et de loisirs pour améliorer le lien social et le bien-être de chacun.

Nous insistons une nouvelle fois sur l'urgence climatique et la défense de la biodiversité dont vous avez parlé Monsieur Duchêne. Certains ont parlé, à juste titre, d'une mandature de la dernière chance, compte tenu de l'importance des décisions locales dans la transformation de notre système. Nous espérons, que chacun d'entre nous, a pris la mesure des changements à conduire sur notre territoire pour freiner le réchauffement climatique. Voici les valeurs qui ont porté le collectif Redon Demain et auxquelles nous nous référons et nous nous référons lors de cette mandature. Même dans la Minorité, nous espérons pouvoir mener une partie de ces projets et vous pourrez bien sûr pouvoir compter sur notre appui si ces valeurs se retrouvent dans les projets que vous conduirez, dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.

Nous saurons aussi manifester notre désapprobation lorsque des projets nous sembleront contraires à ces valeurs et ferons de notre mieux pour en alerter les redonnais. Nous tenons à rappeler que l'élection du 15 mars s'est tenue dans un contexte très particulier qui a conduit à une abstention forcée de très nombreux citoyens. Nous tenons à remercier les 45 % des électeurs redonnais, soit 9 redonnais sur 20 qui ont soutenu notre projet et que nous représentons. La faible participation doit, selon nous, inciter le groupe majoritaire à se montrer plus particulièrement ouvert aux souhaits de tous les redonnais.

Durant le confinement, la Minorité a été mise de côté. Nous n'avons pas été informé, parfois en même temps que la presse, des décisions prises par la Mairie. Nous n'avons pas été convié aux réunions de crise, ni aux réunions de Municipalité. Nous savons que la période a été compliquée et nous comprenons pour partie. Mais c'est tout de même la moitié des citoyens de Redon que nous représentons qui a été mise de côté.

Nous croyons que la meilleure façon de transformer Redon est de s'appuyer sur toute ces forces. Vous l'avez affirmé dans votre discours et dans votre programme, le souhait de jouer la carte du participatif, nous y serons très attentifs. La réflexion que nous pourrions conduire sur l'après-confinement pourrait aller d'ailleurs dans ce sens, de partage avec l'ensemble des citoyens et d'écoute de la majorité.

Vous l'avez rappelé plusieurs projets sont engagés comme Confluences, les terrains de sport, la rénovation de l'Abbatiale mais aussi bien sûr la salle des fêtes, l'hôpital. Ce sont des projets très structurants pour la Ville et le territoire de l'agglomération. Nous serons attentifs à l'exigence d'une large concertation dans les décisions qui seront prises ainsi qu'à la cohérence des choix menés avec la transition écologique et sociale, en premier lieu.

Le Maire reste le maître à l'attribution des permis de construire. Nous rappelons l'importance de la consommation d'énergie et de la production de déchets dans le secteur du bâtiment. Nous serons attentifs à ce que le prochain mandat s'inspire des réalisations exemplaires sur le territoire régional qui soutiennent les initiatives locales, l'Écrouvis par exemple, pour pouvoir construire à Redon des bâtiments sains utilisant intelligemment les ressources disponibles et visant l'objectif de zéro artificialisation nette et Crit'Air. La Ville de Redon dispose de nombreuses friches où pourraient naître demain des bâtiments répondant à nos préoccupations d'aujourd'hui. Nous serons attentifs une nouvelle fois à ce que ces réalisations se fassent dans une logique de transition écologique, économique et sociale.

En matière d'école, l'arrivée du dispositif "Sport, Santé, Culture, Civisme" ressemble étrangement à un retour d'étape que nous appelions dans nos vœux. Nous serons attentifs à la qualité des activités qui seront offertes aux enfants. Par ailleurs, vous l'avez dit dans les mois qui viennent, nous risquons de connaître une crise économique et sociale majeure, avec des licenciements dans les grandes entreprises, la fermeture de certaines TPE ou PME, qui ne se relèveront pas de l'absence d'activité durant la crise du coronavirus.

Il nous semble ainsi impératif d'anticiper les nombreuses difficultés auxquelles vont être confrontées les personnes qui vont se retrouver au chômage. La Mairie pourra ainsi apporter un soutien plus important au Centre Communal d'Action Sociale et aux associations du secteur de l'action sociale afin de s'assurer que toutes les personnes précaires puissent continuer à vivre dignement.

Nous craignons aussi l'impact de cette crise pour les commerces du centre-ville. Il nous semble que la Municipalité pourra apporter un soutien particulier aux associations de commerçants au moins au travers d'une consultation et d'une écoute attentive. Nous serons attentifs et nous serons évidemment à vos côtés dans cette démarche pour qu'on s'engage résolument aux côtés de ces acteurs économiques.

Sur tous ces sujets, forts des redonnais que nous représentons, nous mènerons au mieux notre rôle démocratique et constructif d'élus de la Minorité, attentifs aux fortes transformations que nous aurons à mener dans ces prochaines années. Nous espérons que nous mettrons en œuvre une saine et constructive collaboration tout au long de ce mandat. Vous pourrez compter sur nous pour aller dans ce sens. Je vous remercie pour votre attention."

DÉLIBÉRATION N°2020-021 - DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

L'article L. 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'"il y a, dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal".

L'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise, quant à lui, que le nombre des adjoints au Maire ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit pour la Ville de Redon (29 élus), un nombre maximum de huit adjoints.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-1 et L. 2122-2,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

PAR 27 VOIX POUR

DÉCIDE de fixer à huit le nombre d'adjoints au Maire.

DIT que leur entrée en fonction interviendra dès leur élection.

DÉLIBÉRATION N°2020-022 - ÉLECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur Duchêne élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjointes.

Le Maire a rappelé que les Adjointes sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Une liste est présentée par Delphine Penot composée de :

- 1) Delphine Penot
- 2) Louis Le Coz
- 3) Françoise Fouchet
- 4) Marc Droguet
- 5) Géraldine Denigot
- 6) Lionel Remande
- 7) Anne-Cécile Hurtel
- 8) Benoit Quélard

Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant :

Nombre de conseillers présents ou représentés : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Nombre de bulletins nuls : 6

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 15

Résultat Liste Delphine Penot : 23 voix pour

La liste présentée par Delphine Penot ayant obtenue la majorité absolue, les adjoints suivants sont déclarés élus :

- 1) Delphine Penot
- 2) Louis Le Coz
- 3) Françoise Fouchet
- 4) Marc Droguet
- 5) Géraldine Denigot
- 6) Lionel Remande
- 7) Anne-Cécile Hurtel
- 8) Benoit Quélard

DÉLIBÉRATION N°2020-023 - CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Immédiatement après l'élection du Maire et des Adjointes, le Maire donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Pascal Duchêne
Maire de Redon

